

CAPA JP JARDINIER PAYSAGISTE

diplôme de niveau 3



CFAA


l'Oisellerie
Barbezieux
Campus Agro-Viticole
de la Charente
l'enseignement au service des territoires

formation en APPRENTISSAGE

»»»»»»»»»» Pour quels métiers ?

OUVRIER PAYSAGISTE | JARDINIER

| AGENT D'ENTRETIEN
DES PARCS ET JARDINS |

OUVRIER D'ENTRETIEN | AGENT COMMUNAL

»»»»»»»»»» Pour Qui?

Pour les personnes âgées de **16 à 30 ans**, sortis de 3^{ème} générale, technologique ou professionnelle, intéressées par la filière **agricole**, qui aiment travailler en **extérieur**, qui souhaitent apprendre un **métier** et trouver rapidement un **emploi** ou poursuivre leurs **études vers un Bac Pro Aménagements Paysagers**

»»»»»»»»»» Comment?

Formation en Alternance

Année 1 : 13 semaines au CFA et
39 semaines en entreprise

Année 2 : 13 semaines au CFA et
39 semaines en entreprise

Validation d'Acquis Académiques (VAA) selon diplôme et référentiel du diplôme

»»»»»»»»»» Quelles compétences ?

- **Implantations** (niveau, traçage, piquage)
- Connaissance et préparation du **sol**
- **Plantation** des végétaux
- **Entretien** (taille, tonte, débroussaillage)
- Utilisation du **matériel professionnel**
- Travaux de voirie et **aménagement urbain**
- Traitements **phytosanitaires**

Taux de réussite aux examens :

Document mis à jour le 10/11/2020



CFA AGRICOLE DE LA CHARENTE
LA COURONNE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Architecture de la formation

Qu'est ce que la pédagogie de l'alternance ?

Une formation en entreprise : le Maître d'apprentissage

Une formation au CFA : une équipe pédagogique

Une formation rémunérée

Pourcentage du SMIC selon l'âge, l'année de formation et le secteur du maître d'apprentissage.

Renseignements fournis par l'opérateur de compétences de l'employeur/le CFA ou voir fiches jointes Cap Métiers.

	Epreuves	DOMAINES ETUDIÉS
Enseignement Général (1/3 des heures)	UCG1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux - Prendre position dans une situation à caractère social et civique - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante)
	UCG2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - S'exprimer à travers une réalisation personnelle - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
	UCG3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interagir avec son environnement social - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication - S'appropriier les normes et cadres de référence d'un collectif)
Enseignement Professionnel (2/3 des heures)	UCP1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager - Entretien la végétation - Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
	UCP2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysager - Réaliser des travaux de mise en place de végétaux - Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
	UCP3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle et corrective des matériels et équipements
	UCARE <small>(susceptible d'évoluer en fonction des choix du CFA)</small>	
<p>Attribution du diplôme : Evaluation en Unités Capitalisables pour obtenir le diplôme. Validation pouvant se faire sur une période de 5 ans avec des épreuves principales et des remédiations.</p> <p>Système d'évaluation par Unités Capitalisables (UC) : Epreuves d'examen tout au long de la formation</p>		

Pourquoi faire le choix de l'apprentissage au CFAA16 ?

- L'apprentissage d'un enseignement **Professionnel, Technologique et Scientifique**
- L'**individualisation** des parcours par les équipes pédagogiques selon les besoins
- Mise en place **d'actions** et de **projets territoriaux** selon les **initiatives locales**
- L'acquisition d'une **expérience** professionnelle considérable à l'issue de la formation

Inscription et intégration tout au long de l'année : contactez la personne chargée de l'Apprentissage et Référente Handicap à : cfa.charente@educagri.fr

Frais pédagogiques : aucun frais à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO

Frais annexes d'hébergement et de restauration selon la grille tarifaire de l'établissement public : s'adresser au CFAA16